

404/2

REVUE  
MUNICIPALE

LILLE



PUBLICATION MENSUELLE

NUMÉRO 2

NOVEMBRE 1952



EDITIONS S. L. E. L.  
IMP. LIÉVIN DANIEL  
LILLE

403/2

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
6 mois : 600 Francs

CHARBONS  
TRANSPORTS

**MORY & C<sup>IE</sup>**

Sté en commandite par actions capital de 400 millions

TÉLÉPHONE LILLE :  
744.85 - 744.86

40, Rue Hégel - LOMME

POUR VOS CARBURANTS, VOS LUBRIFIANTS  
VOS FUEL-OILS

Consultez notre Département **PÉTROLES**

**S. A. PAVAGE & ASPHALTES DU NORD**

64-66, rue Abélard LILLE Téléphone 309.49

**Tous travaux d'ÉTANCHÉITÉ et de DALLAGE  
par l'ASPHALTE**

*Étanchéité de Toitures, Terrasses, Dômes, etc.  
Dallage de Trottoirs, Cours d'Écoles, etc.*

Fournisseur des Villes de LILLE, DOUAI, ARMENTIÈRES,  
HAUTMONT, CHARLEVILLE, etc. .  
et des Administrations : PONTS et CHAUSSÉES, E. D. F., P. T. T., HOUILLÈRES, etc.

**TRENOIS & DECAMPS**

38-40-42-44, RUE DES ARTS -:- LILLE

*Toute la Quincaillerie  
de Bâtiment*

**Taxis LEMAHIEU**

TOUTES DIRECTIONS

*AMBULANCES, dernier confort*

*AUTOCARS, 13 à 28 places*

TÉLÉPHONE LILLE 460.61

110, RUE DE PARIS - LILLE

RÉGIE NATIONALE DES USINES

**RENAULT**

Tous **Véhicules Particuliers** ou  
**Utilitaires** répondant aux besoins  
des Municipalités et Collectivités :  
Ambulances, Benches, Camions, etc...  
**Atelier de Réparations** et **Station**  
Service parfaitement outillés.

Succursale de LA MADELEINE

140 à 150, Avenue de la République  
TÉLÉPHONE LILLE : 561.60

LITERIE GÉNÉRALE  
AMEUBLEMENT  
TOUT LE RÛSTIQUE

**E<sup>TS</sup> HUYGE dit PONTHEU**

Fondés en 1856

11 bis et 19, Rue de la Bourse, LILLE

Tél. 508.18



IMPRIMÉS CARBONÉS  
" **CARBOREX** "

" **LIASSE-EXPRESS** "  
BREVETÉ S.G.D.G.

IMPRIMÉS MÉCANOGRA-  
PHIQUES EN CONTINU

" **SEMI-CONTINU** "  
BREVETÉ S.G.D.G.

I M P R I M E R I E  
**LIÉVIN DANIEL**

93, Rue Nationale -:- LILLE

TÉLÉPHONE : 700.64 et 65



TYPOGRAPHIE  
LITHOGRAPHIE  
O F F S E T  
HÉLIOGRAVURE  
TRAVAUX COMMERCIAUX  
ET ADMINISTRATIFS  
CARTONNAGES

# REVUE MUNICIPALE

---

## ABONNEMENTS

Cette revue est assurée, en service gratuit, aux collectivités et aux personnalités nommément désignées par l'Administration municipale.

Des abonnements supplémentaires peuvent être obtenus au prix de :  
**600** Frs pour 6 numéros

Pour demander cet abonnement aux conditions ci-dessus énoncées, remplir la formule détachable ci-dessous et la retourner à l'Imprimerie Liévin DANEL, 93, rue Nationale, LILLE, Département Édition.

POUR LA PUBLICITÉ DANS CETTE REVUE, S'ADRESSER A LA  
**S. L. E. L.**  
Imprimerie Liévin DANEL  
93, Rue Nationale, LILLE

(découper suivant le pointillé)

---

# REVUE MUNICIPALE DE LILLE

---

Je soussigné (nom en capitales) ..... prénom .....  
profession ou qualité .....  
domicilié à ..... départ. .... rue ..... n° .....  
déclare souscrire un abonnement de six mois à la Revue municipale de Lille, abonnement prenant  
départ le .....

A cet effet, je verse la somme de **600** francs, au compte courant **LILLE-521.11** de la Société Lilloise d'Édition et de Librairie, Lille, 93, rue Nationale.

Signature,

La vente au numéro est pratiquée au bureau de l'Imprimerie Liévin DANEL, 95, Boulevard de la Liberté, LILLE

# **CIE DE FIVES-LILLE**

POUR CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET ENTREPRISES

Société Anonyme au Capital de 1.500.000.000 de Francs

**7. Rue Montalivet, PARIS - 8<sup>e</sup>**

R. C. SEINE 75-707

## **CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES MÉTALLIQUES, ÉLECTRIQUES**

**USINES DU NORD**

FIVES-LILLE  
FRESNES SUR-ESCAUT

**USINE DU CENTRE**

A  
GIVORS (Rhône)

## **CRÉDIT DU NORD**

Société Anonyme au Capital de 700.000.000 de francs

**Siège Social : LILLE**

\*

**LA PLUS IMPORTANTE  
BANQUE RÉGIONALE DE FRANCE**

## **CIT**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE VOYAGES

**14, Rue Faidherbe - LILLE**

TÉL. 534.64 - 522.99

*Billets : Fer, Air, Mer  
Tous voyages individuels sur devis  
Croisières, Congrès, Pèlerinages*

**A votre service !...**

LE SPÉCIALISTE DU COUVRE-PARQUET

## **LINO GAMBETTA**

14, Rue Léon-Gambetta - LILLE - Tél.: 710.94

**TRAVAUX PARTICULIERS - POSE INDUSTRIELLE**

FABRIQUE DE COULEURS

# **BLANC WEGA**



## **MAURICE BLASIN & LEROY**

68, AVENUE DU PEUPLE BELGE, 68  
**LILLE** Téléphone : 519.65

PIN-UP, peinture brillante  
MÉTA, peinture laquée  
MÉTALAKE, laque glycérophtalique  
MÉTAMAT, le mat parfait lavable  
MÉTALIFER, antirouille de classe  
MÉTACID, résistant aux agents chimiques  
MÉTALU, peintures aluminium  
MÉTAPLASTIC, plastic pour travaux de relief

*Serres et  
Chauffages depuis 1858*

*Etablissements*  
**PIERRE DEVEUGLE**



11, Rue de Tourcoing

**NEUVILLE EN FERRAIN**

Tél: 1 (NORD)

*Serres pour toutes cultures et de toutes dimensions*

**TOUT POUR LE MÉNAGE**

Bazar de Wazemmes

**G. JACQMART & C<sup>IE</sup>**

344-350, Rue Léon-Gambetta  
(Face au Marché) - **LILLE**  
TRAM B.V. TÉL. 708.15

**PRIX SPÉCIAUX POUR COLLECTIVITÉS**

Livraison à domicile

TAPIS - TISSUS  
LINOLÉUMS  
**PAPIERS PEINTS**

**M. & F. BECK**

50-52, Rue des Arts

**LILLE** TÉL. 546.67

**MOUNIER**

CHEMISIER - SPÉCIALISTE

•  
Trousseaux Complètes  
pour Hommes

•  
17, Rue Esquermoise, **LILLE**  
TÉL. 464.87

**PERFECTA**

*La Cuisinière qui  
vous donnera satisfaction*

GAZ - CHARBON - ÉLECTRICITÉ  
MIXTE - FEU CONTINU

72-74, Bd des Écoles  
**LILLE**

**PIERRES  
MARBRES  
GRANITS**

TRAVAUX D'ART

**Éts MARIN**

S. A. R. L. - Capital 1.900.000 Frs

21-23, Rue C.-Desmoulins

**LILLE** Tél. 738.45

**ÉTABLISSEMENTS**

**A. CARETTE-DUBURCQ FILS**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 40.000.000 DE FRANCS

TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE URBAINE ET ROUTIÈRE

**ROUBAIX**

ENTREPRENEURS DE LA VILLE DE LILLE

**PARIS**

403/2  
ARCHIVES MUNICIPALES  
DE LILLE

# REVUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE LILLE

DIRECTION - RÉDACTION  
CABINET DU MAIRE  
MAIRIE DE LILLE



PUBLICITÉ  
S. L. E. L.  
IMPRIMERIE LIÉVIN DANIEL  
93, Rue Nationale, LILLE

## SOMMAIRE

LILLE " ville ouverte " . . . . .	5
Par M. René GAIFIE, Maire de Lille.	
Camps et Colonies de Vacances. . . . .	7
Par M. le Professeur MINNE.	
Le point de vue financier . . . . .	19
Par Maître ROMBAUT.	
Les rues de Lille . . . . .	27
Par Mgr DÉTREZ.	

REVUE MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE LILLE

ÉDITION  
1931  
MAY - JUIN



MONTEUR - MONTREUR  
MONTREUR - MONTREUR  
MONTREUR - MONTREUR

SOMMAIRE

1	Le conseil municipal
2	Le conseil d'administration
3	Le conseil de surveillance
4	Le conseil de discipline

# LILLE

“ VILLE OUVERTE ”

par **René GAIFIE**

MAIRE DE LILLE

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Il est des lois sociologiques que l'on ne peut transgresser et, parmi celles-ci, figure, je crois, l'absorption d'une région par une grande Cité qui draine vers elle tout un peuple d'acheteurs au bénéfice des commerçants urbains.

Émile VERHAEREN a bien saisi cela dans “ Les Villes Tentaculaires ” :

*“ Et de partout on vient vers elle  
Les uns des bourgs et les autres des champs  
Depuis toujours, du fond des loins ;  
Et les routes éternelles sont les témoins  
De ces marches, à travers temps  
Qui se rythment comme le sang  
Et s'avivent, continuelles. ”*

Le devoir de l'Administration municipale est d'aider Lille à devenir un centre commercial attractif, un peu à la façon des foires du Moyen-Âge, ce qui ajoutera encore à sa renommée de Capitale des Flandres.

Les possibilités ouvertes par la fin des hostilités, grâce à l'augmentation et à la rapidité des moyens de communication, permettent aux habitants, tant des communes suburbaines que du plat pays, de venir de 100 kms à la ronde faire leurs achats chez nous.

Le commerce lillois, très judicieusement, a accentué encore ce mouvement en modernisant ses magasins, en les rendant attrayants et en appliquant au maximum les lois fondamentales du commerce : échantillonnage important, variation rapide des stocks et des capitaux.



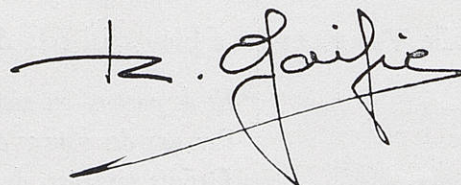
De notre côté, nous avons puissamment favorisé cette évolution par un aménagement rationnel des voies d'accès, l'amélioration sensible de l'éclairage public et, surtout, par l'organisation de festivités périodiques et différentes chaque année, en vue d'attirer à Lille bon nombre d'habitants du Nord, du Pas-de-Calais, et même de Belgique méridionale.

Je dirai quelque jour les efforts que nous avons dû faire pour parvenir à de tels résultats. Quelques-uns de mes collègues, ou moi-même, ont fait ou feront, ici, l'exposé de leurs réalisations.

Notre devoir est de persévérer dans cette voie et d'éviter les écueils, quels qu'ils soient, qui iraient à l'encontre de cet épanouissement.

Ne nous y trompons pas, le centre vital d'une ville est son commerce. Un commerce florissant permet à tous ses habitants d'en bénéficier, qu'ils soient ouvriers, employés ou techniciens. Il y a là comme une chaîne dont tous les maillons sont solidaires : non seulement la prospérité revient par le relèvement du pouvoir d'achat, mais le mieux-être s'instaure et la monnaie circule.

Lille doit devenir une grande capitale régionale, un centre commercial puissant : les Lillois nous ont donné le mandat de gérer les intérêts de la Cité, quelles que puissent être les difficultés que nous ayons à vaincre, nous ne faillirons pas à notre tâche.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Gaillet". The signature is stylized with a large, sweeping flourish that extends across the bottom of the text.

*“ Pour servir un idéal et non se contenter d'en parler, il faut être, dans tous ses actes, conscient de cet Idéal ”.*

**L**A guerre, par les souffrances tant physiques que morales et matérielles qu'elle a engendrées, a porté au premier plan des préoccupations de tous les pays le problème de l'enfance. Comme on l'a souvent répété, là où vit un enfant subsiste une espérance. C'est un devoir pour tous ceux qui ont la charge d'administrer les collectivités publiques de le protéger, de l'élever dans un climat de confiance, de compréhension et d'amour.

Une éducation de l'enfance faite d'interdits et d'entraves la prive de sa puissance d'expression naturelle et c'est dans la mesure où, enfant, il aura connu la joie de vivre en créant, en donnant, en partageant que l'homme apportera une contribution plus riche au progrès de la civilisation.

C'est aussi en l'appelant, dès ses jeunes années, à collaborer activement avec ses éducateurs autant qu'avec ses camarades qu'on lui donnera le sentiment de sa liberté en même temps que de sa responsabilité, le goût de l'initiative et le sens de la solidarité.

Tels sont les principes qui doivent demeurer à la base de toutes les œuvres qui s'intéressent au sort de l'enfant, ce futur citoyen d'un pays libre et civilisé.

Tel est l'esprit qui doit animer ce complément de l'éducation scolaire que constituent les camps et colonies de vacances.

La VILLE de LILLE compte actuellement, dans ses écoles publiques, 16.669 enfants d'âge scolaire.

Si bon nombre d'entre eux peuvent espérer, au lendemain d'une année d'études bien remplie, trouver, dans le milieu familial ou parmi leurs proches, la possibilité d'une détente salubre, il n'en reste pas moins qu'une importante fraction est pratiquement condamnée à passer ses vacances à domicile.

Or, pour les parents, ouvriers ou employés, ceci constitue un souci supplémentaire. D'abord parce que les possibilités budgétaires et restreintes du foyer les empêchent d'offrir à leurs enfants des vacances coûteuses, soit à la mer, soit à la campagne, ensuite et surtout parce que ces écoliers, libérés de toute obligation scolaire, échappent pratiquement à toute

# Camps et Colonies de Vacances

*par M. le Professeur Jean MINNE*

PREMIER ADJOINT

surveillance pendant deux mois. Et si, comme c'est le cas dans bien des foyers ouvriers, le père et la mère travaillent, le garçonnet et la fillette sont laissés pratiquement sans surveillance, à la rue ou seuls à la maison, pendant les trois quarts de la journée. Ni la santé ni l'éducation ni la discipline n'y trouvent leur compte.

Ce problème n'avait pas échappé à ceux qui ont pour mission d'administrer les collectivités urbaines ou industrielles et c'est ainsi qu'est née l'idée, qui n'est pas neuve, des camps et colonies de vacances.

Camps de vacances à proximité immédiate du foyer familial, véritables garderies où l'enfant trouve à la fois le couvert, la surveillance et la détente pendant que le père et la mère sont à la tâche.

Colonies dans lesquelles l'enfant passe de véritables vacances, soit à la mer, soit à la campagne et dans lesquelles le séjour de quelques semaines lui assure un capital-santé, une existence gaie et heureuse, l'apprentissage de la vie en commun, tous éléments nécessaires à son équilibre présent et futur.

De nombreuses initiatives se sont fait jour depuis un quart de siècle et la plupart des grandes collectivités industrielles ont eu à cœur de créer et de développer ces organismes bénéfiques.

Les administrations urbaines, la nôtre en particulier, n'ont rien à envier à ces initiatives.

Toutefois, le souci de concilier le bien-être des enfants, les légitimes aspirations des parents, qui répugnent souvent à voir leurs petits trop éloignés du toit familial, nous ont amené à porter tous nos efforts vers l'aménagement de colonies préexistantes ou l'achat et l'organisation de centres de vacances pas trop éloignés de Lille.

Nous disposons à l'heure présente de trois colonies :

- deux anciennes,
- une nouvelle.

## COLONIE DE VACANCES DE WORMHOUT

La VILLE de LILLE a acquis, en 1932, du Ministère de la Santé Publique, sur le territoire de la ville de WORMHOUT, un vaste domaine dit « Préventorium de Wormhout », d'une superficie totale de 21 hectares 78 ares, comprenant le préventorium proprement dit, formé de pavillons avec installation de chauffage et d'eau, ainsi que les objets mobiliers, literie, instruments et outils divers servant à l'exploitation du fonds et une ferme attenante comprenant bâtiments et dépendances, pâtures et terres à labour.

Ce préventorium, créé en 1918 par le Ministère de la Santé Publique en vue du traitement des enfants rachitiques ou atteints de tuberculose osseuse, dont l'état ne permettait pas de supporter le climat marin, avait été installé, à la fin de la guerre 1914-1918, dans des baraquements provenant du Service de Santé militaire.

La VILLE de LILLE, devenue ainsi propriétaire, changea l'affectation de l'établissement et le transforma en colonie pour les enfants déficients de nos écoles.

C'est ainsi qu'avant les hostilités de 1939 la colonie comportait, sur un vaste terre-plein, un ensemble de baraquements en charpente, bois et menuiseries, couverts en ardoises de fibro-ciment d'une surface de près de 8.000 mètres carrés. Dans ces baraquements étaient installés des dortoirs, réfectoires, cuisines, salles de jeux, douches, buanderies, infirmeries, les services généraux. Trois cent cinquante enfants y séjournaient à la fois pendant un mois durant la période de l'année juillet-août et septembre soit, en tout, plus de mille enfants qui passaient chaque année à la colonie.

Située dans la zone des opérations militaires, la colonie a subi d'importants dégâts par faits de guerre et de plus importants encore durant l'occupation ennemie.

Les bombardements et combats entre les troupes allemandes et les troupes anglaises, en mai 1940, d'une part, l'occupation totale de la propriété par des unités allemandes ou des formations diverses de travailleurs sous les ordres de l'autorité allemande, d'autre part, ont entraîné de tels dégâts qu'à la fin de la guerre il ne restait absolument plus rien sur le terre-plein où se trouvaient les 8.000 mètres carrés de baraquements.

Les bâtiments annexes, qui avaient été épargnés par les bombardements, ont été détériorés ou détruits avant le départ des occupants, notamment la station de traitement des eaux usées et le portique d'entrée.

La station de pompage et les installations d'eau potable avaient été mises hors d'usage par suite d'un fonctionnement intensif et désordonné. De même, le forage, que l'occupant avait approfondi afin d'obtenir un volume plus important d'eau potable, était complètement ensablé. Le château d'eau, frappé de plein fouet par les obus, avait sa cuve perforée et sa maçonnerie détériorée. Toutes les installations sanitaires étaient détruites, les canalisations de distribution et les conduites d'évacuation mises hors service. Dans les dépendances, peu de bâtiments étaient réparables.

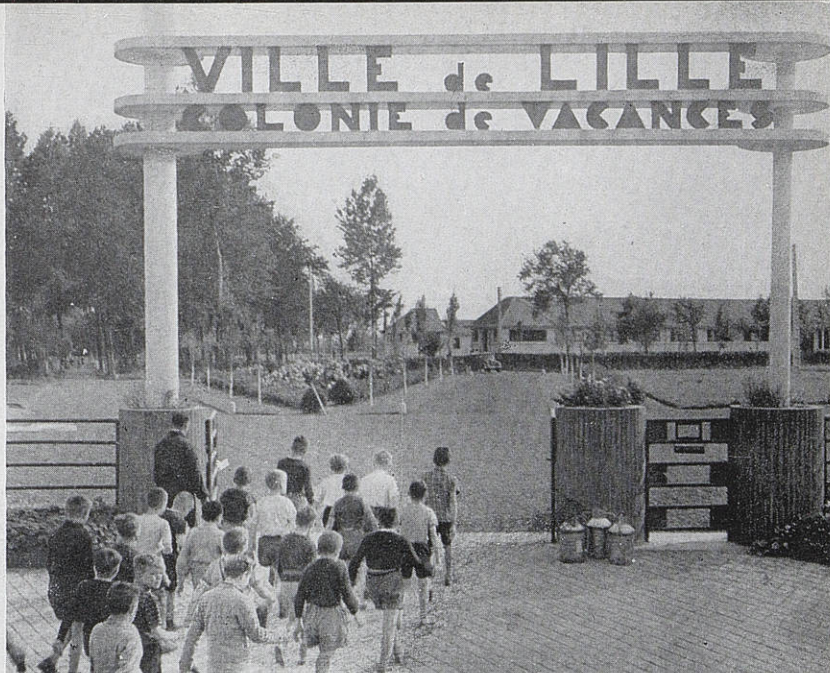
Tout le mobilier, le matériel, l'outillage, le cheptel, les approvisionnements avaient disparu. Les plantations avaient été saccagées, les routes et chemins d'accès desservant les pavillons étaient creusés de profondes ornières. A la libération, la colonie était entourée d'un réseau de fils de fer barbelés.

Voilà quelle était, à cette époque, la situation de la colonie si attrayante avant la guerre.

L'Administration municipale actuelle décida, en 1947, de remettre en fonctionnement la colonie. A ce moment, il n'était pas possible de prévoir des installations définitives, les matériaux étant encore contingentés et le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme n'ayant pas donné son agrément à la reconstruction de l'établissement par une inscription au programme prioritaire.

Aussi fut-il décidé d'opérer la reconstruction par phases successives, la Ville faisant l'avance des fonds pour les travaux à caractère provisoire.

*WORMHOUT. - Un type de baraquement provisoire.*



*WORMHOUT. - Entrée de la Colonie.*

## Première phase de la reconstruction

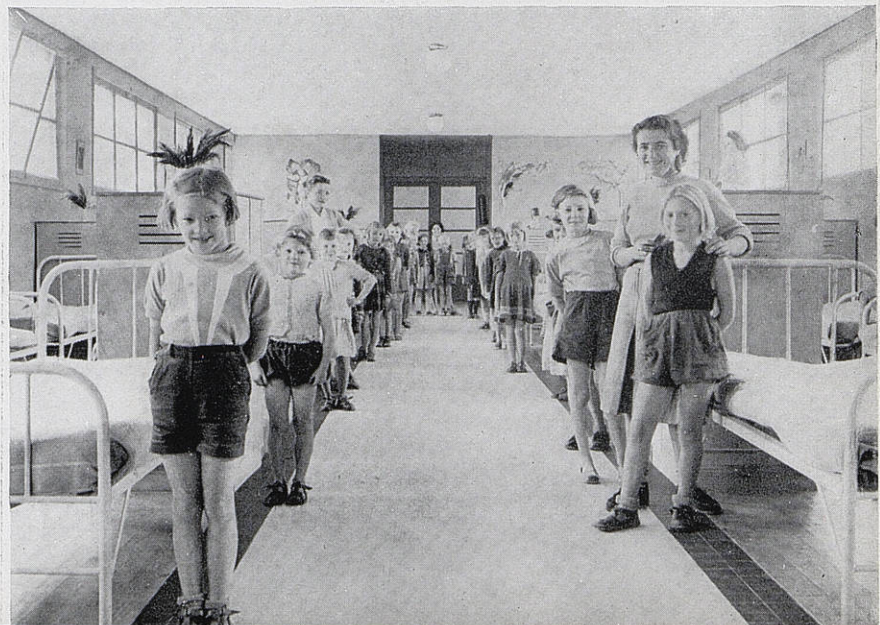
Cinq baraquements annexes, jugés réparables bien que fort délabrés, ont été remis en état et des W.C. provisoires installés. En outre, la Ville a pu obtenir du Service des Constructions provisoires trois baraquements de 25 m. 20 de longueur et 7 m. 30 de largeur qui furent montés en T dans la partie nord-est du domaine.



*WORMHOUT.  
Un des nouveaux dortoirs.*



*WORMHOUT.  
Les anciens dortoirs.*



*WORMHOUT.  
Les nouveaux dortoirs.*

Les dépenses afférentes à cette première tranche de travaux se sont élevées à 5.000.000 de frs environ. Les travaux, commencés en juin 1947, ont été suffisamment poussés pour permettre l'envoi à la colonie, durant les vacances de 1947, d'un contingent, toutefois très réduit, d'enfants de nos écoles publiques.

Telle était la situation en octobre 1947.

## Deuxième et troisième phases de la reconstruction

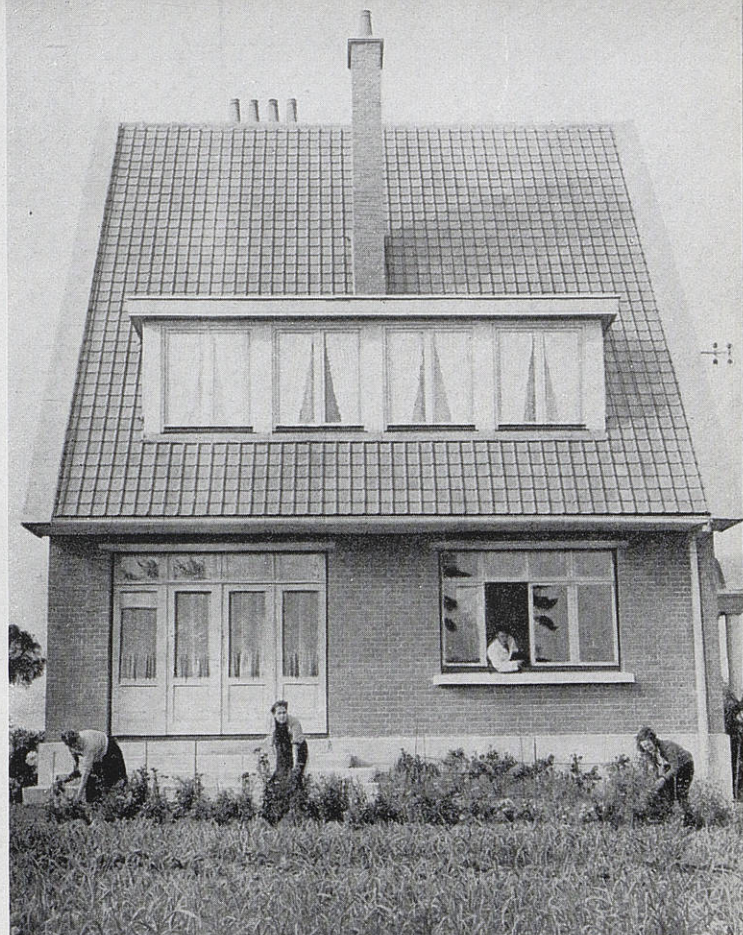
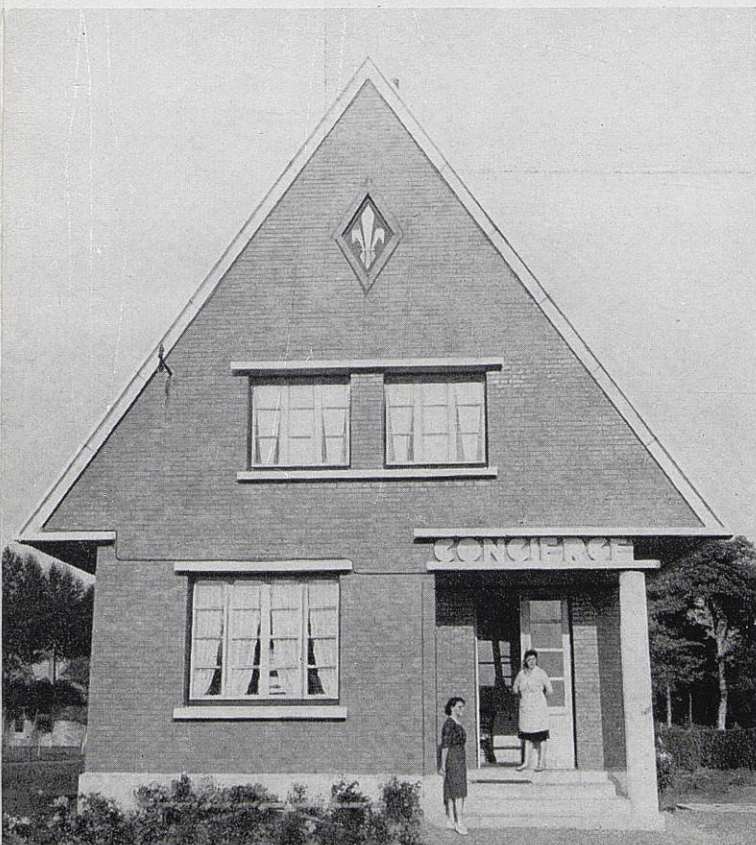
a) Un projet comportant la construction de deux dortoirs supplémentaires de 175 m<sup>2</sup> chacun et de pavillons pour lavabos et W.C., afin de compléter le groupe des trois baraquements édifiés l'année précédente ;

b) un projet de construction de bureaux et de logements pour le régisseur-économe et le concierge.

Mais les propositions présentées par la Ville pour obtenir l'inscription de la colonie sur la liste de Priorité Nationale n'ayant pas été retenues, les deux projets ci-dessus n'ont pu être approuvés par M. le Préfet, de sorte qu'en 1948, c'est encore un effectif très réduit que l'établissement a pu recevoir.

Les deux essais de remise en service de la colonie, en 1947 et en 1948, ayant permis de constater des résultats très satisfaisants dans la santé et le développement des enfants qui avaient séjourné à WORMHOUT, de nouvelles démarches furent entreprises afin d'obtenir l'agrément du projet et l'inscription en priorité.

WORMHOUT. - Pavillon du concierge.



WORMHOUT. - Pavillon du régisseur-économe.

Le projet, remanié pour tenir compte de l'augmentation sensible des prix, fut soumis à nouveau au Conseil municipal le 11 mars 1949. Il a été approuvé par le Préfet, une décision d'inscription de la colonie par la Commission départementale de Reconstruction ayant été prise entretemps.

Ce projet comprenait :

**DEUXIÈME PHASE.** — Achèvement de l'ensemble des trois baraquements par adjonction de locaux supplémentaires : dortoirs, hall d'entrée, travée supplémentaire, pavillons aux quatre extrémités comportant lavabos, urinoirs et W.C., l'ensemble devant faire un I à très larges ailes.

Les constructions prévues ayant un caractère définitif, comportent des bâtiments en matériaux préfabriqués : parpaings en élévation et béton armé pour les fermes de toiture.



*WORMHOUT.*  
*L'Heure du goûter.*



*WORMHOUT.*  
*Un quart d'heure de détente après les jeux.*

*WORMHOUT.*  
*Une partie de volley-ball.*



Ces travaux, commencés au début de l'année 1950, ont été menés avec célérité et cette phase était achevée pour l'ouverture de la colonie en 1950.

Les dépenses autorisées pour les six lots de travaux que comportait l'entreprise s'élèvent à environ 12.000.000 de francs.

**TROISIÈME PHASE.** — Construction d'un pavillon pour le régisseur et d'un autre pour le concierge.

Les travaux, qui ont fait l'objet d'une adjudication le 1<sup>er</sup> février 1950, sont actuellement terminés.

**QUATRIÈME PHASE.** — Au cours de sa séance du 11 juillet 1950, le Conseil municipal a approuvé le projet d'exécution de la quatrième tranche. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du projet d'agrément approuvé ; il comprend notamment :

- un réfectoire de 60 m. × 7 m. 60,
- une cuisine avec ses annexes,
- deux salles de jeux de 25 m. × 7 m. 60,
- deux autres de 21 m. × 7 m. 60,
- des vestiaires, pavillons pour lavabos, urinoirs, W.C.,
- des chambres pour le personnel,
- un magasin d'économat,
- un magasin pour matériel et lingerie.

Ce programme, très important, a été chiffré. Il s'élève à environ 43.000.000 de francs, non compris l'éclairage électrique, le matériel et le mobilier.

Parallèlement à ces travaux de construction proprement dits, effectués sous la direction de M. STEVENS, architecte, le Service d'Architecture, agréé par le M.R.U. pour les travaux de remise en état des réseaux divers, équipement, mobilier et matériel, sans limitation de montant ainsi que pour les travaux immobiliers de réparation dont le montant n'excède pas deux millions, a fait procéder à la remise en état de la station de traitement des eaux usées. Le bâtiment a été reconstitué. Les deux compresseurs ont été réparés. Il a été procédé à la vérification de tous les vannages et clapets de l'installation ainsi qu'à la réfection de tous les postes de captage des effluents.

Il a été procédé à la recherche des canalisations bouchées ou rompues et au remplacement des parties détruites.

La station de pompage et les installations mises hors d'usage ont été complètement refaites. Profitant d'une technique plus moderne et en accord avec les services du M.R.U., l'ancien système de pompage et de relèvement de l'eau a été abandonné. C'est ainsi que l'ancien système a été retiré du forage, que la cuve du château d'eau a été descendue, que le forage a été désensablé et acidifié pour augmenter son débit, qu'il a été installé un éjecteur de forage avec compresseur, un réservoir extérieur semi-enterré, une pompe de reprise, des ballons où l'eau est sous pression et d'où part le réseau de distribution, un dispositif d'épuration à l'hypochlorite et un groupe électrogène de secours.

Tous ces travaux sont terminés et l'alimentation en eau est assurée de façon parfaite.

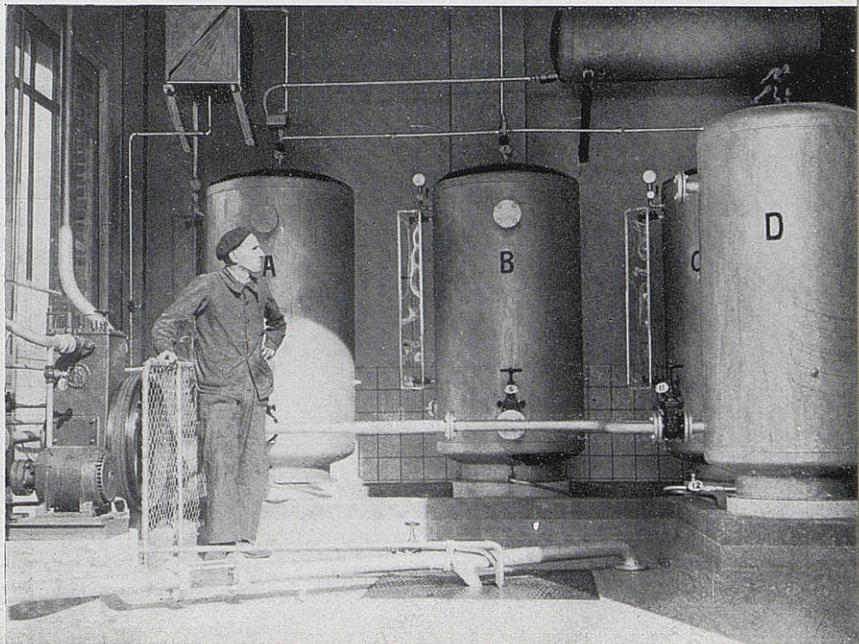
Ajoutons que les contrôles bactériologiques hebdomadaires apportent, en période d'activité, toutes les garanties souhaitables.

Les allées, sérieusement défoncées, ont été remises en état.

Le potager a été remis en culture et les plantations reconstituées en grande partie.

Le matériel et le mobilier ont été renouvelés en partie.

Enfin, les travaux d'électricité et de remise en état des circuits aériens ont été réalisés.



WORMHOUT - La station de pompage.



## CONCLUSION

Le montant de l'indemnité définitive de reconstruction de la colonie de vacances de WORMHOUT à fixer par le M.R.U. n'est pas encore connu. Compte-tenu des devis déposés, établis en valeur 1939 et du coefficient actuel d'augmentation figurant à la Série de Prix du Bâtiment de la Région du Nord, il résulte que le montant total des dommages s'élève à plus de 120.000.000. d'après les évaluations provisoires chiffrées par le M.R.U.

Les dépenses engagées par la Ville se récapitulent comme suit :

1 <sup>re</sup> phase de travaux .....	4.836.000 frs
2 <sup>e</sup> phase de travaux .....	12.724.000 »
3 <sup>e</sup> phase de travaux .....	7.280.000 »
Travaux complémentaires .....	1.120.000 »
Travaux assurés par le Service d'Architecture agréé ..	18.895.000 »
Plantations .....	1.000.000 »
Matériel, Mobilier .....	4.200.000 »
Travaux d'électricité .....	2.550.000 »
Honoraires de l'architecte, y compris frais d'établissement du dossier de dommages de guerre .....	1.200.000 »

soit un TOTAL de ..... 53.805.000 »

Signalons d'autre part que les travaux de la 4<sup>e</sup> phase de reconstruction viennent d'être entrepris. Ils se chiffrent, approximativement, à la somme de 43.000.000 et comprennent, en particulier, l'installation des réfectoires-cuisines, douches et chambres du personnel.

(à suivre).



le  
**RADIATEUR  
A GAZ**  
est supérieur...



*Chauffage...*

**PLUS RAPIDE...**

la puissance des brûleurs donne la température désirée en quelques minutes.

**PLUS ÉCONOMIQUE...**

comme un réchaud, le Radiateur à gaz peut être éteint, dès que l'on n'en a plus besoin.

**MIEUX RÉGLABLE...**

un Thermostat permet de donner automatiquement la température désirée.

**PLUS PROPRE...**

pas de poussière,  
pas de cendre,  
pas de déchets.

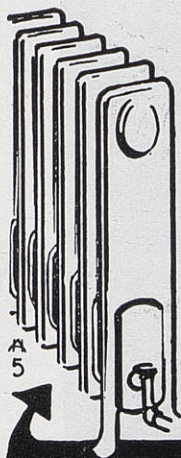
**PLUS RENTABLE...**

le Radiateur à gaz estampillé NFATG a un rendement supérieur à 80%.

**TRÈS ADAPTABLE  
AUSSI SUR  
ET AUSSI SAIN...**

en cas de fausses manœuvres ou de pannes, l'admission du gaz est immédiatement interdite.

EXIGEZ LES APPAREILS  
ESTAMPILLÉS...



RENSEIGNEZ VOUS  
CHEZ VOTRE INSTALLATEUR

Une initiative  
catholique privée

UN club très fermé, dont l'investissement morale est garantie par les recommandations de hautes dignités ecclésiastiques, favorise par ses relations dans la noblesse, la magistrature, les milieux intellectuels, ruraux, industriels, commerçants, des unions fondées sur l'estime réciproque et la pleine conscience des devoirs résultant du mariage chrétien.

•  
**ADHÉRENTS**  
DANS TOUTE LA FRANCE,  
L'UNION FRANÇAISE  
ET L'ÉTRANGER

•  
**A. RUCKEBUSCH**

LICENCIÉ EN DROIT

4, RUE JEAN-BART, 4

**LILLE**

Téléphone : 486.71

Mobiliers de Bureaux  
Scolaires et Administratifs  
Travaux en tous genres

**HOUSSEN Pères et Fils**

Magasin : 82, rue St-André

Ateliers : 46 bis, rue Princesse

**LILLE** Tél. 569.14

Fournisseur de la Ville de LILLE

**Éts Henry LEFEBVRE**

Société à Responsabilité Limitée - Capital 1.000.000 de fr.  
114-116, Rue d'Arras - **LILLE**  
TÉL. 312-16 - 312-17

CONCESSIONNAIRES DE :

**ISOVER** - ST-GOBAIN

Le meilleur isolant

Tous problèmes  
d'Isolation Thermique,  
Phonique - Correction  
acoustique, d'étanchéité et  
d'anticorrosion.



**ISOREL**

Le premier panneau  
français en fibre de bois  
Isolation, revêtement,  
couvre-parquet.



**Caoutchoucs manufacturés**

Courroies - Tuyaux - Joints - Bottes

Produits anticorrosifs  
**BITUMASTIC**

(Procédés WAILES-DOVE)

Solutions noires et de couleurs  
Enduits bitumineux - Émaux

**H. LEFEBVRE Fils & C<sup>ie</sup>**

Société à Responsabilité Limitée - Capital 1.000.000 de fr.  
114-116, Rue d'Arras - **LILLE**  
TÉL. 312-16 - 312-17



Société Technique

pour l'Utilisation

des Alliages Légers

•  
Constructions Scolaires  
SHEDS - COQUES - BACS - AUTOPORTANTS  
J. PROUVÉ  
Panneaux de façade - Cloisons amovibles

**C.C.B. - DUFAYLITE**

Cloisons - Portes.

**PLACOPLATRE**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU PLASTERBOARD  
Revêtements intérieurs - Plafonds  
Cloisons - Murs.

**STORES " SOL-AIR " KIRSCH**

à lames orientables en duralumin  
ressort.

**FERBRIK**

Plancher robuste, simple, moins cher,  
sans coffrage.

**SCIES STANDARD EXPRESS**

— MARQUE DÉPOSÉE —



Ph. La Voix du Nord.

# L'Inauguration

## DE LA PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE MARÉCHAL DE FRANCE

Ci-contre : M. René GAIFIE, Maire de Lille, Vice-Président du Conseil général du Nord, découvre la plaque qui rappellera aux Lillois la mémoire du valeureux soldat que fut LECLERC.

Ci-dessous : Les personnalités à la tribune officielle entourant Madame la Maréchale LECLERC : M. Maurice SCHUMANN, M. le PRÉFET du NORD, M. le MAIRE de LILLE et le Général DUMINY représentant le Général MALAGUTI, commandant la 2<sup>e</sup> Région Militaire.

Ph. La Voix du Nord.



# Chocolat Laitta

Voici quelque temps déjà, l'Administration municipale de Lille avait décidé de consacrer à la mémoire du général Leclerc de Hauteclocque, élevé à la dignité de Maréchal de France, l'appellation de l'une des places publiques de la ville.

Elle ne pouvait mieux faire que de choisir, pour l'inauguration, la journée du 11 novembre qui liait, dans le même recueillement, la mémoire des hommes qui sont tombés pour notre commune défense en 1918 et celle de ceux qui sont morts pour la France entre 1940 et 1945.

Toutes les organisations d'anciens combattants avaient été contactées et Madame la Maréchale Leclerc avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat des cérémonies organisées à cette occasion.

C'est dans la matinée du 11 novembre qu'eut lieu la manifestation, sur l'ancienne place de Tourcoing, en présence d'un nombreux public. Nous avons remarqué, à la tribune officielle, à côté de M. René GAIFIE, Maire de Lille, de ses adjoints et des membres de l'Administration municipale, M. Maurice SCHUMANN, Sous-Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. le Préfet du Nord et ses adjoints, le général DUMINY représentant le général MALAGUTI commandant la 2<sup>e</sup> Région Militaire ainsi que la plupart des personnalités de la région et, en particulier, les présidents des Mouvements d'Anciens Combattants (U.N.C., Rhin et Danube, Division Leclerc).

M. GAIFIE, au cours du discours qu'il prononça lors de l'inauguration, souligna la brillante carrière du Maréchal Leclerc et dit toute la portée du geste de l'Administration municipale en appelant de son nom l'une des plus grandes places des quartiers résidentiels de notre Ville : « les générations futures de Lillois apprendront sagement, en classe, la valeur et l'exemple de ce grand Chef et cette place, par sa dénomination, fera revivre, pour eux, la grande épopée qu'il a vécue ; il leur appartiendra de suivre le chemin qu'a tracé pour eux Philippe Leclerc de Hauteclocque, général au service de la Libération Nationale, Maréchal de France. »

Une réception, qui groupait toutes les personnalités déjà nommées, eut lieu, ensuite, à l'hôtel de ville.

Répondant à la Maréchale, Monsieur le Maire dit tout l'honneur qu'il ressentait à la recevoir sous l'orgueilleux Beffroi lillois et termina en ces termes : « En vous accueillant ici, en rendant hommage, à travers votre personne, au grand Français, à l'illustre soldat que fut votre mari, nous, Lillois, voulons vous témoigner toute notre gratitude pour l'action éminemment patriotique de celui dont vous gardez, fidèle, la mémoire, dont nous sommes fiers d'être les contemporains et qui, certain jour de notre histoire, sut relever le gant à l'image de ses ancêtres, les grands chevaliers d'autrefois, pour que la douce France retrouve sa voie, pour sa pérennité, pour sa liberté et pour qu'enfin nous puissions, haut et ferme, brandir nos couleurs tricolores et montrer aux étrangers, à nos voisins, que, quoi qu'ils puissent faire et quoi qu'ils en pensent, nous sommes toujours l'éternelle et vaillante entité pour qui nos aïeux se sont sacrifiés : la FRANCE ! »

VIN

*Roseraie*  
MIEUX QU'UN PELURE D'OIGNON

VIN DE CLASSE

**DES ÉTS GUELTON**

409, Rue Gambetta - LILLE

# BANQUE SCALBERT

Société Anonyme  
au capital de 150 millions

LILLE

# GAMBRINUS

DIRECTION "TOUTOBEUR"

*Avez-vous essayé son Menu à*

**700 frs**

y compris Vins à discrétion

RUE DES DÉBRIS-ST-ÉTIENNE  
LILLE

TÉL. 549.74

Grand'Place, sous la voûte

SALLES POUR BANQUETS - OUVERT JOUR ET NUIT

## MERCEDES

MACHINES A CALCULER  
MACHINES COMPTABLES

AGENCE EXCLUSIVE :

### ETS MARCEL VEYRIER

16 RUE DE TENREMONDE  
LILLE

MACHINES A ADRESSER

TÉL. 709.47

ORGANISATION RATIONNELLE DU BUREAU ET DE L'ATELIER - ÉTUDES  
D'APPLICATIONS - FOURNITURES DES MACHINES ET DU MATÉRIEL



R. 013



LA MUSIQUE  
*de votre choix  
et  
à votre heure  
grâce aux*

## ELECTROPHONES

à équipement complet

**3 VITESSES**

33 - 45 - 78 tours

### LA VOIX DE SON MAÎTRE

*qui se placent en tête par leur  
Éléance et leur Musicalité*

**VENTE A CRÉDIT**

6-9 et 12 mois

*Consultez  
nos agents spécialistes*

PRODUCTION PATHÉ-MARCONI

# LE POINT DE VUE FINANCIER

Le domaine financier est généralement considéré, par l'opinion publique, comme trop ardu à explorer. Ce préjugé défavorable porté à l'adresse des problèmes financiers en général et de ceux qui ont trait au secteur public en particulier est cause du plus étonnant des paradoxes. En effet, si nous prenons l'exemple fourni par la gestion d'une grande cité, chacun se plaît à reconnaître que l'importance de ces questions s'affirme chaque jour davantage. Pourtant, combien sont peu nombreux les administrés – tous contribuables à des titres divers – qui connaissent les documents financiers ayant nom BUDGET ou COMPTE ADMINISTRATIF, – véritables organes de prévision, d'enregistrement et de jugement – connaissance absolument indispensable à l'exercice normal d'un droit de critique constructif !

Le budget communal, notamment, permet d'apprécier, dans ses détails, toute la vie de la commune ; il est le reflet de la richesse ou de l'indigence de celle-ci. Cependant, la façon dont il a été équilibré est-elle un sûr garant de sa sincérité ? Les prévisions de recettes n'ont-elles pas été

par **Maître ROMBAUT**

ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES  
DE LA VILLE DE LILLE

*“ Faites moi de bonne politique,  
je vous ferai de bonnes finances ”.*

Baron J. D. LOUIS

artificiellement gonflées et le montant des dépenses sous-estimé ?

Le compte administratif nous invite à faire le point.

Si le budget est strictement un état de prévisions, le compte administratif, qui reprend toutes les opérations effectuées durant l'année, va nous faire connaître dans quelle mesure ces prévisions se sont réalisées. Par comparaison avec le budget, il permettra de déterminer si ce dernier a été sérieusement établi et si les crédits inscrits étaient suffisants pour assurer la marche normale des services communaux. Grâce au compte administratif, nous pourrons donc juger de la plus ou moins bonne gestion d'une municipalité.

Il n'entre pas dans nos intentions, le cadre limité de cette revue ne s'y prêtant guère, d'étudier dans le détail le fonctionnement de la machine financière communale. Dans l'avenir, nous essaierons cependant, à l'aide d'exemples concrets, de familiariser le lecteur avec certains aspects des multiples difficultés que soulève la gestion financière d'une commune. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à jeter un coup d'œil d'ensemble sur notre situation financière depuis notre arrivée à l'hôtel de ville.

## **Situation au lendemain des élections d'octobre 1947.**

Les hostilités ont pris fin depuis plusieurs années déjà ; mais les conséquences de la guerre pèsent lourdement encore sur le pays tout entier. L'industrie doit satisfaire à d'énormes besoins alors que l'équipement et les matériaux font défaut. Les mesures économiques et financières les plus savamment élaborées ne parviennent pas à stopper la course effrénée entre les prix et les salaires.

Les collectivités locales, dont les ressources ne suivent que de très loin la progression de leurs charges, subissent les inconvénients de cette instabilité et doivent faire appel à l'État qui leur consent des avances de trésorerie et institue le régime des subventions spéciales d'équilibre.

Notre commune, hélas ! n'échappe pas à la règle et nous pouvions, lors de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 1947 qui suivit notre entrée en fonctions, apprécier le bilan peu favorable de notre situation financière.

Le compte administratif de 1946 se soldait par un déficit de 50.310.000 francs et le budget supplémentaire de 1947, voté dans cette même séance, portait à 101.890.000 francs l'excédent de dépenses probable pour l'exercice en cours. Avec des possibilités aussi réduites, il ne pouvait être dans nos intentions que de tenter de faire face aux dépenses strictement indispensables. Or, d'importants travaux, différés en raison des événements de guerre, devaient être entrepris à bref délai — entretien des bâtiments communaux, des écoles, des voies publiques, éclairage des rues, construction d'habitations, etc... — et nécessitaient le dégagement de crédits importants.

Aucun programme constructif ne pouvant être conçu sans garanties financières concomitantes, un sérieux effort de redressement s'imposait en cette matière avant toute autre préoccupation. Ce but ne pouvait être atteint que par un meilleur aménagement et un rajustement des recettes joints à des réductions de dépenses partout où des compressions s'avéraient possibles sans nuire à l'intérêt général ou au fonctionnement normal des services communaux.

### **Quelles furent les mesures envisagées pour résorber le déficit et assainir la situation financière ?**

Le premier budget que nous établissions devait marquer notre volonté très nette d'aboutir à un résultat tangible dans un minimum de temps. Tous les postes budgétaires subirent un examen minutieux : les recettes furent majorées dans les limites autorisées et la hache fut délibérément portée dans les dépenses, nous réservant de revoir, éventuellement, les articles insuffisamment dotés.

Les sévères mesures que nous n'avons pas hésité à prendre, à ce moment là, pour rétablir un équilibre dangereusement compromis ont concouru à faire un budget-témoin de ce que nous avons qualifié « budget de transition ».

Dans leurs grandes lignes, ces mesures étaient les suivantes :

En recettes :

1<sup>o</sup> - mesures d'ordre fiscal,

2<sup>o</sup> - majoration des droits et redevances correspondant à des services rendus.

En dépenses, mesures concernant :

- 1<sup>o</sup> - le personnel municipal,
- 2<sup>o</sup> - les restaurants populaires,
- 3<sup>o</sup> - les théâtres municipaux,
- 4<sup>o</sup> - l'assistance médicale gratuite.

## RECETTES

### 1<sup>o</sup> *Mesures d'ordre fiscal*

- a) centimes additionnels : imposition de 200 centimes nouveaux.

A titre d'information, voici l'indication des centimes votés de 1940 à 1953 :

de 1940 à 1944 : 813 centimes,

en 1945 : 963 centimes, soit, en plus, 150 centimes,

en 1946 : 1.629 centimes, soit, en plus, 666 centimes,

en 1947 : 2.721 centimes, soit, en plus, 1.092 centimes,

en 1948 : 2.921 centimes, soit, en plus, 200 centimes,

en 1949 : 2.921 centimes, sans changement,

en 1950 : 2.921 centimes, sans changement,

en 1951 : 2.921 centimes, sans changement,

en 1952 : 3.921 centimes, soit, en plus, 1.000 centimes,

en 1953 : 3.921 centimes, sans changement prévu.

- b) taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession : léger relèvement ;

c) taxe d'enlèvement des ordures ménagères (votée le 2 décembre 1946, taux : 20 % du revenu foncier bâti).

La loi du 22 décembre 1947 autorisant le relèvement de cette taxe dans la limite de 50 % du revenu foncier bâti, le taux en a été porté à 30 % pour 1948 étant entendu que le service d'enlèvement des ordures ménagères serait amélioré, ce qui a été fait ;

- d) taxe sur les licences à la charge des débitants de boissons : relèvement partiel ;

e) taxe locale sur les ventes à la consommation, taxe portée à 1,75 % avec effet du 1<sup>er</sup> février 1948 en application de la loi du 22 décembre 1947 (taux ancien : 1,50 %, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 1945) ;

f) taxe sur les domestiques attachés à la personne, précepteurs, préceptrices et gouvernantes : léger relèvement.

### 2<sup>o</sup> *Majoration des droits et redevances correspondant à des services rendus sur :*

- a) les droits de place, dans les halles et marchés,

b) les droits de pesage,

c) les tarifs de consommation d'eau,

d) les droits de sépulture et de concession de terrain dans les cimetières,

e) d'autres articles de recettes relatifs aux établissements de bains, au service de désinfection, au laboratoire municipal, aux abattoirs, etc... qui ont également été révisés compte tenu des dépenses d'exploitation de ces services.



## DÉPENSES

Indépendamment des compressions sévères opérées dans les chapitres « Matériel » sur les prévisions établies pour le fonctionnement des différents services municipaux, les réformes essentielles suivantes ont été apportées dans le cadre des dépenses.

### a) *Personnel municipal*

Une étude des besoins réels de chaque service, l'application d'un horaire de 45 heures au lieu de 40, la suppression des restaurants populaires et du service de rationnement de la population ont permis d'effectuer une compression importante des effectifs. Le licenciement de 130 agents auxiliaires a été prévu pour la fin du premier semestre 1948 et l'ensemble des crédits prévus pour le personnel a pu être diminué d'une somme de 10.267.000 francs représentant le montant des traitements et indemnités à servir pour le deuxième trimestre.

### b) *Restaurants populaires*

Créée en 1942 pour venir en aide à la population sous-alimentée, cette œuvre bénéficia d'apports importants du Secours National. Depuis 1945, la Ville supportait seule la charge d'un service dont les frais de fonctionnement augmentaient alors que la clientèle se raréfiait par suite du retour progressif des conditions normales de ravitaillement.

Le déficit prévu pour l'exercice 1948 s'élevait à 28.370.000 francs ; la suppression de ce service s'imposait donc et elle fut décidée. Les vieillards assistés, qui bénéficiaient d'un repas gratuit le dimanche, ne furent pas lésés par cette mesure car des secours supplémentaires, en nature ou en argent, leur furent versés, en compensation, par le Bureau de Bienfaisance spécialement subventionné, à cet effet, par la Ville.

### c) *Théâtres municipaux*

L'intégration des théâtres municipaux dans le plan de décentralisation lyrique élaboré par le ministère des Arts et Lettres entraînait, pour la Ville, un surcroît de charges hors de proportion avec les résultats obtenus.

Alerté à différentes reprises à l'effet de réviser l'importance de l'aide financière de l'État, dont le montant ne correspondait ni à l'effort artistique accompli ni à l'accroissement considérable des dépenses qu'entraînait ce mode d'exploitation, le ministère des Arts et Lettres tergiversa et ne put réserver à notre demande la suite logique qu'elle devait comporter.

Il convenait, dans ces conditions, de revenir à des conceptions plus raisonnables tout en maintenant les spectacles à un niveau artistique digne de notre ville. Nous réservant d'examiner ultérieurement le retour éventuel au système de décentralisation lyrique dès que l'Etat s'engagerait à supporter une part plus large dans le déficit, nous avons pris la résolution de limiter à sept mois, au lieu de douze, le fonctionnement de nos théâtres avec faculté de prolongation d'un mois suivant les résultats constatés à l'expiration de cette période.

L'économie à réaliser, de ce chef, a pu être évaluée, au minimum, à 8.400.000 francs pour l'exercice 1948 et les crédits ont été réduits, d'office, à due concurrence ; elle peut être chiffrée, actuellement, entre cinquante et soixante-dix millions de francs par an.

#### d) *Assistance médicale gratuite*

A l'étude depuis de nombreuses années, ce problème difficile n'avait jamais été résolu. Un nouvel examen fit ressortir l'incessante progression des dépenses occasionnées par le service de l'A.M.G. et supportées intégralement par la Ville en raison de son régime spécial d'autonomie. Il fut prouvé que, si la Ville avait abandonné, en 1946, son autonomie par suite de la répartition des dépenses d'assistance, suivant un pourcentage, entre l'Etat, le Département et la Commune, une économie de vingt-huit millions de francs aurait été réalisée cette année là.

La décision du retour au régime commun s'imposait donc indiscutablement, le bénéfice résultant de son application pouvant être chiffré, approximativement, entre trente et trente-cinq millions de francs pour les années 1949 et suivantes.

Malgré les difficultés d'ordre administratif, le renoncement à l'autonomie de la Ville en matière d'assistance médicale gratuite fut donc décidé et, grâce à la compréhension des services préfectoraux et du Bureau de Bienfaisance, cette réforme n'entraîna aucun retard préjudiciable aux intérêts des assistés.

### **Quels furent les résultats enregistrés ?**

Bien que les mesures envisagées n'aient pu produire leur effet intégral en 1948, des résultats favorables purent être enregistrés dès la fin de cet exercice dont le compte administratif présentait un excédent de recettes disponible de cent un millions de francs.

Le compte de 1947 accusant un déficit de cinquante-deux millions qui fut absorbé en 1948, nous pouvions évaluer à cent cinquante-trois millions le montant des économies réalisées en une année.

Ainsi, l'effort fiscal raisonnable réclamé aux contribuables lillois et les autres dispositions décidées dans le même temps avaient produit leurs fruits et nous pouvions nous réjouir, à juste titre, du redressement opéré dans un délai relativement bref.

Ce premier objectif atteint, il convenait de persévérer dans notre action afin d'assainir définitivement la situation financière et de rendre possible, grâce à d'importants dégagements de crédits, l'exécution, par voie de financement direct, d'une partie de notre programme de gros travaux.

Les conditions économiques défavorables contrarièrent considérablement nos desseins, la hausse des prix aggravant nos difficultés en nous contraignant à une révision constante des projets en cours.

En recette comme en dépense, les postes budgétaires furent l'objet de nos soins les plus attentifs : nous nous sommes attachés à n'engager aucune dépense qui ne fût couverte par une ressource correspondante.

Les bilans établis à la clôture de chacun des exercices suivants apportent à ce sujet, par l'éloquent témoignage des chiffres, les résultats probants d'une politique financière basée sur la prudence et la fermeté :

compte administratif de 1948 : boni disponible de 101 millions,  
compte administratif de 1949 : boni disponible de 248 millions,  
compte administratif de 1950 : boni disponible de 169 millions,  
compte administratif de 1951 : boni disponible de 225 millions.

Durant cette période et bien que le nombre des centimes additionnels n'ait pas varié depuis 1948, il nous a pourtant été possible :

- 1<sup>o</sup> - de faire face à toutes les augmentations de salaire du personnel en activité et à la péréquation des retraites,
- 2<sup>o</sup> - de ne négliger aucun des services municipaux dont les demandes de crédits, nécessaires à leur fonctionnement normal, ont été satisfaites dans une large mesure,
- 3<sup>o</sup> - de rembourser :
  - a) une somme de vingt-neuf millions de francs constituant le solde d'une avance de trésorerie consentie par l'Etat en 1941,
  - b) une avance, consentie par l'Etat en 1945, s'élevant, intérêts compris, à cent sept millions de francs,
- 4<sup>o</sup> - de consentir des avances de trésorerie :
  - a) au Centre Hospitalier Régional : 40 millions de francs,
  - b) à l'Office municipal d'H.L.M. : 78 millions de francs,
- 5<sup>o</sup> - de financer, au titre d'avances sur dommages de guerre, la reconstruction du Grand Palais de la Foire Commerciale en vue de l'Exposition Internationale du Textile,
- 6<sup>o</sup> - d'intensifier notre action, sur le plan de l'assistance, en allouant des crédits importants aux services de la Famille, des œuvres sociales : crèches, jardins d'enfants, camps de vacances, repas gratuits servis aux enfants, vestiaire pour les nécessiteux, colis aux vieillards et aux soldats, etc...,
- 7<sup>o</sup> - de pourvoir toutes nos écoles et une grande partie de nos rues de l'éclairage électrique, de doter notre ville d'une signalisation efficace, de faire procéder, journellement, à la collecte des ordures ménagères, d'incorporer au domaine public cinquante-cinq voies privées, d'édifier le Centre médico-scolaire, le Jardin des Plantes, les stades de Wazemmes et de la Citadelle, de rénover et moderniser les Halles Centrales et le marché couvert dit de Wazemmes, de créer, pour les enfants, de nombreux jardins de conception nouvelle, de favoriser l'accession à la propriété par l'octroi de prêts sans intérêt, de subventionner largement la Société Civile Immobilière et l'Œuvre de la Lutte contre les Taudis, ces deux organismes étant respectivement appelés à construire et à réparer des immeubles d'habitation,
- 8<sup>o</sup> - d'affecter une somme — chiffrée, en bloc, à sept cents millions de francs environ et prélevée sur l'excédent des recettes ordinaires — à des dépenses ayant pour objet d'améliorer l'équipement de notre ville et d'enrichir son patrimoine immobilier.

Ce financement direct permet l'exécution rapide de travaux indispensables ; mais nous estimons également que la charge, relative à des réalisations dont bénéficieront parfois plusieurs générations, doit logiquement s'échelonner sur plusieurs années. Aussi, avons-nous cherché à développer une large politique d'emprunts. En un mot, nous pensons qu'il convient d'exploiter, simultanément et opportunément, les deux formules, auto-financement et emprunt,

nous appuyant uniquement sur l'intérêt qu'elles présentent en fonction : des possibilités budgétaires, du marché des capitaux, du degré d'urgence des travaux et des disponibilités des caisses de crédit. C'est dans ces conditions que nous avons fait un large appel à l'emprunt.

Les dépenses extraordinaires, inscrites aux différents budgets des exercices 1948 à 1952 et dont le financement est prévu sous cette forme, s'élèvent, au total, à un milliard cinq cents millions de francs environ. Notre participation dans la construction de la Cité Hospitalière et de ses voies d'accès figure, dans ce total, pour une somme de quatre cent quatre-vingt-sept millions.

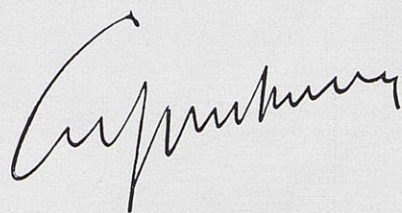
Durant cette même période, les différentes caisses de crédit, public ou privé, ont pu nous consentir trente-six prêts formant un total de huit cent quatorze millions de francs.

Nous poursuivons inlassablement nos recherches en vue de réaliser le solde des emprunts en cours ; mais l'argent se raréfie alors que le nombre des solliciteurs augmente. Nous avons le ferme espoir, toutefois, que seront bientôt créés des établissements spéciaux et, notamment, les caisses départementales et communales d'équipement qui apporteront aux collectivités locales les fonds dont elles ont le plus grand besoin.

Cet exposé succinct nous a permis de rappeler ce qui a été entrepris pour assainir et consolider une situation financière peu brillante à l'origine et d'examiner quelques aspects des problèmes relatifs à la gestion d'une grande commune.

Si nous tirons satisfaction des résultats obtenus, nous savons qu'une importante tâche reste à accomplir pour que notre Ville soit toujours plus belle, plus accueillante et plus prospère.

Fidèle à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée depuis notre arrivée à l'hôtel de ville, nous nous efforcerons de maintenir notre position budgétaire dans un équilibre rigoureux et d'entretenir ainsi le climat de confiance sans lequel ne peut s'ébaucher d'œuvre utile et féconde.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. P. ...', written in a cursive style.

**Chocolat Corona**



Photos BLAMART.

Le dimanche 23 novembre 1952, a été inauguré à LILLE, par M. André MARIE, Ministre de l'Éducation Nationale, le Centre Médico-Scolaire, en présence de M. René GAIFIE, Maire de Lille et du promoteur de cette construction, M. le Professeur Marcel PAGET, Adjoint au Maire, Président de la Commission Municipale d'Hygiène.

Le ministre devait souligner, au cours de l'allocution qu'il prononça à cette occasion, toute son admiration pour ce Centre qui est un modèle du genre et une réalisation dont devront s'inspirer toutes les autres villes de France.

*Ci-contre : Les personnalités arrivant au Centre. On remarque, entourant le Président André MARIE, M. le PRÉFET du NORD, M. le MAIRE de LILLE et M. le Professeur PAGET.*

*Ci-dessous : Au cours de la visite d'une des classes d'attente, le Président André MARIE fait part de sa satisfaction à M. GAIFIE et à M. le Professeur PAGET.*



# ESSAI DE TOPONYMIE LILLOISE

## Nos rues et leur vocabulaire

par Monseigneur DÉTREZ

(suite)

### IV - Reflets d'Histoire

De ce pittoresque vocabulaire, se dégage une puissante vision du passé. A travers nos places et nos rues, semblent défiler les siècles révolus. La FONTAINE del SAULX, la SOURCE et LYDÉRIC ouvrent des perspectives sur les origines légendaires de la cité lilloise, la rue d'ANGLETERRE, avec le souvenir du collègue Saint-Pierre, nous apparaît comme le refuge où vint s'abriter, en 1165, l'évêque exilé de Cantorbéry, Thomas BECKET.

De bonne heure, en nos marches de Flandre, champ-clos des guerres et théâtre prédestiné des invasions, l'usage s'est répandu de donner aux voies publiques des appellations symboliques : la LIBERTÉ, l'ESPÉRANCE, la PAIX comme, aussi, le nom des hommes célèbres ou des plus illustres victoires. En créant la patrie française et en brisant pour longtemps la coalition étrangère, le triomphe de Philippe Auguste à BOUVINES (1214) fut un exploit trop glorieux pour n'avoir point projeté sur nos plaques indicatrices un reflet de son auréole.

La place LE ROUX de FAUQUEMONT nous conte, en raccourci, les aventures d'un

intrépide et rusé chevalier lillois qui, durant le siège de 1297, tint en échec les troupes de Philippe le Bel. N'alla-t-il pas jusqu'à enlever, au Riez de La Madeleine, le linge de la reine de France que les servantes de la cour avaient étendu sur l'herbe pour le faire sécher ? Il voulut, un autre jour, mystifier les assiégeants qui, sachant la ville affamée, avaient imaginé cette ruse de guerre pour se faire ouvrir la porte de Courtrai : ils poussèrent, devant elle, une bande de pourceaux qui, peut-être, à leur suite, entraîneraient les assaillants à l'intérieur de la place. Le spirituel défenseur fit placer, près de la porte, un cochon de lait dont un soldat tirait les oreilles ; tout le troupeau, grâce à ce stratagème, entra dans la ville et fit les délices des assiégés.

La place Guy de DAMPIERRE est un hommage au vaillant fils de la comtesse Marguerite, lui-même Comte de Flandre en 1262. Semblable honneur fut réservé à Bertrand DU GUESCLIN, le fameux connétable de France qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, purgea le territoire, non seulement des Grandes compagnies formées de mercenaires étrangers, mais encore de l'occu-

pation anglaise et qui fut, en récompense de ses prouesses, enterré à Saint-Denis dans la nécropole des rois (1380). Nous conservons,



LYDÉRIC LE BVC. I. FORESTIER.

LYDÉRIC

d'après Pierre BALTHASAR (Anvers 1598)

de même, le double souvenir de Jeanne d'ARC, incarnation du patriotisme populaire et d'Étienne MARCEL, Prévôt des marchands de Paris, qui vécurent à la même époque. LILLE et la Flandre se trouvaient alors sous le sceptre bourguignon ; les rues de BOURGOGNE et JEAN-SANS-PEUR évoquent cette période de splendeur ainsi que la mémoire de Philippe le Bon qui fit de Lille sa résidence préférée. La rue du FAISAN rappelle le somptueux banquet du 9 février 1453 ; celle du PALAIS RIHOUR exalte les grandes dates de cette résidence ducale.

Nous nous devons d'inscrire encore en bonne place le nom de CHARLES-QUINT, roi d'Espagne et Comte de Flandre. N'est-ce pas lui qui, pour élargir la Basse-Deûle, sacrifia son Palais de la Salle ? Il donna aussi, par un édit du

15 octobre 1531, le règlement définitif d'une Bourse commune des pauvres, ancêtre du Bureau de Bienfaisance, avec l'ordre de l'appliquer dans toute la contrée. Louis XIV, en nous rendant à la France (1667), devait éclipser le tout-puissant Empereur sur les états duquel le soleil ne se couchait jamais. Les rues ROYALE et PRINCESSE font écho à l'agrandissement de l'enceinte lilloise (1668-74) auquel présida VAUBAN. Le grand maréchal, pour avoir fortifié la place-forte et l'avoir pourvue de « la reine des citadelles », possède son boulevard, comme ont leur rue : TURENNE, qui réalisa la jonction de la Haute-Deûle avec la Scarpe et COLBERT, dont la politique favorisa la manufacture lilloise. Est-ce la ville acquise à la France en 1676 ou est-ce le grand capitaine de ce nom que célèbre la rue de CONDÉ ? Le souvenir de ROCROI perpétue, tout au moins, la victoire qu'il remporta, le 19 mai 1643, sur les Espagnols.



Maréchal de VAUBAN

Sont également honorés les fameux corsaires : le dunkerquois Jean BART et le malouin SURCOUF ; de même, le maréchal

CATINAT ; deux gouverneurs de la ville : d'ARTAGNAN (1672) et le comte de MUY (1755) ; celui-ci fut, en même temps, le protecteur et le bienfaiteur d'une école publique et gratuite de mathématiques et de dessin (1755) A quel mobile ont obéi ceux qui consacrèrent une de nos rues à Louis-Antoine de Pardailan, duc D'ARTOIS (1655-1736) fils de la marquise de Montespan ?

C'est au crépuscule du grand Siècle et à l'aube du suivant que fut ouverte, ainsi qu'en témoigne sa désignation, la rue du NOUVEAU SIÈCLE. Le jour, alors, était proche où LILLE subirait un autre siège, le cinquième de ses annales (1708). En baptisant du nom de BOUFFLERS une de leurs rues, nos pères ont entendu glorifier le valeureux maréchal qui, après 127 jours d'une résistance héroïque, fut réduit à signer la capitulation. Ils ont, de même, « illustré » la martiale figure de



Maréchal duc de BOUFFLERS  
Gouverneur général de Flandre et de Hainaut  
Gravure de C. DUFLOS (Cabinet des Estampes)

Madeleine CAULIER. Cette jeune servante d'auberge d'Avelin, au péril de sa vie et sous des habits masculins, traversa les lignes pour

apporter au zélé défenseur de la citadelle une lettre de CHAMILLARD, alors ministre de la Guerre, annonçant l'approche d'une armée



Capitaine Charlemagne OVIGNEUR  
(d'après une gravure sur cuivre de 1810)

de secours ; elle trouva la mort sur le champ de bataille de Denain.

Eussent-ils pu ne pas graver dans la pierre le souvenir de la PAIX d'UTRECHT qui, le 11 avril 1713, après cinq années d'occupation hollandaise, nous rendit à la France ?

Deux rues chantent aussi deux victoires décisives : celle de DENAIN qui, remportée par VILLARS (1712), mit un terme à la guerre de Succession d'Espagne, celle de FONTENOY qui fut, en 1745, l'œuvre du maréchal de Saxe et qui valut aux hôpitaux Saint-Sauveur et Comtesse de recueillir six cents soldats blessés.

Aux scandales de la cour de Louis XV (1723-74), a fait équilibre notre suprématie dans les Indes avec le général DUPLEIX, de Landrecies, un des plus grands hommes et des meilleurs patriotes qu'ait jamais eus notre pays, un homme de la race de Richelieu et de Colbert. Cette période fait émerger, dans



le vocabulaire de nos rues, deux grands administrateurs : l'un, sur le plan national, l'intrépide d'AGUESSEAU, Chancelier de France ; l'autre, sur le plan régional, Antoine Le FEVRE, Seigneur de CAUMARTIN, Intendant des provinces de Flandre et d'Artois (1725).

L'avènement de Louis XVI (1775) allait



Le barbier MAES

Gravure sur cuivre de VERLY (Bibliothèque communale de Lille)

toutefois être marqué par une recrudescence de misère et par une angoissante inquiétude des esprits. Déjà, le souffle de la Révolution s'apprête à renverser le Trône. Un de nos libraires, PANCKOUCKE († 1798) abandonne son officine de la place Rihour et va se fixer à Paris. C'est le 5 mai 1789, le jour même de l'ouverture des États généraux. Son journal, « le *Moniteur Universel* », après avoir traversé toute la période révolutionnaire, deviendra, le 1<sup>er</sup> nivôse, An VIII (22 décembre 1799), le *Journal Officiel*. Une fois de plus, l'invasion piétine notre sol. LILLE est déclarée, le 22 septembre 1792, en état de siège ; huit jours plus tard, un parlementaire autrichien se présente à la porte Saint-Maurice de la part du maréchal de Saxe et remet, pour le gouverneur

et la municipalité, deux missives exigeant la reddition. Il se heurte à une fin de non recevoir. Le square RUAULT porte encore gravée, sous le nom du maréchal-gouverneur, cette réponse négative : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la liberté et l'égalité, de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures ! ». Ce sont là, écrivait naguère un de nos historiens, « trois lignes à buriner sur le marbre et l'airain, trois lignes à graver, en traits de feu, dans la mémoire, dans le cœur des Lillois d'aujourd'hui » (7).

Une grêle de boulets ne tarde pas à pleuvoir sur la ville en y semant l'incendie, les ruines, la mort. Plusieurs noms de rue, à commencer par celle du BOMBARDEMENT, chantent ces heures tragiques ; le maire ANDRÉ, après avoir fait tonner le canon d'alarme et déclaré « la patrie en danger », s'est fait, avec le maréchal RUAULT, l'âme de la résistance. Le capitaine OVIGNEUR et Louis NICQUET, à la tête des canonniers sédentaires, entendent rendre aux ennemis « feu pour feu » ; le barbier MAES, loin de s'émouvoir devant sa boutique pulvérisée, adopte pour récipier un éclat d'obus et continue de raser en plein air ses clients. SCHEPPERS passe pour avoir dicté à ses collègues de la Municipalité la riposte lapidaire opposée aux sommations de l'envahisseur. Comment oublier, à Fives, la ferme du Bourjet, que sa pépinière a fait appeler, en raccourci, BOURJEMBOIS et qui fut, durant tout le siège, le point de mire d'une batterie autrichienne ?

LILLE qui, d'après le décret de la Convention Nationale, en sa séance du 12 octobre 1792, « a bien mérité de la patrie », se devait d'inscrire en lettres d'or, au coin de ses rues, les victoires remportées à VALMY par KELLERMANN (20 septembre 1792) et, l'année suivante, à HONDSCHOOTE par HOUCARD (8 septembre 1793), à JEMMAPES par DUMOURIEZ (6 novembre 1793) ainsi que le nom du premier de ces trois vainqueurs. Il en fut de même pour la bataille de FLEURUS et pour

(7) Henri Bruneel. Histoire populaire de Lille (1848) p. 161.

son héros, le général CHAMPIONNET qui partage avec JOURDAN le succès de la journée (26 juin 1794).

Avec eux, sont glorifiés de la même manière plusieurs autres généraux de la Révolution : HOCHÉ, l'un des plus purs, Anne de la BOURDONNAYE, DESAIX, MARCEAU, KLEBER et MASSENA, sans oublier CARNOT qui créa les armées de la République et fut surnommé « l'organisateur de la victoire ». Une place est faite également à La FAYETTE qui, après s'être illustré dans la guerre de l'Indépendance américaine (1775-82), fut, en 1789, le premier commandant de la Garde Nationale ; au conventionnel, LEPELLETIER de SAINT-FARCEAU, qui fut, le 20 juin 1793, assassiné à Paris ; au Vaisseau « LE VENGEUR », ce roi de l'escadre française de Villaret-Joyeuse qui, dans un combat avec la flotte britannique, se laissa couler plutôt que de se rendre (1794) ; à ROUGET de l'ISLE, auteur du chant patriotique « *La Marseillaise* », composé d'abord pour l'armée du Rhin et devenu notre hymne national.

C'est avec une noble fierté que les Lillois ont consacré l'une de leurs places aux deux sœurs Théophile et Félicité FERNIG originaires de Mortagne. Elles ont, sous des habits masculins, fait le coup de feu dans les armées de la Révolution : leur rôle a été décrit par LAMARTINE dans son Histoire des Girondins (8).

La gloire de nos armes, cette fois encore, avait sauvé la patrie. N'ayant plus la guerre à ses portes, Lille, en 1795, céda, l'une des premières, à la séduction qu'exerçait partout le génie de BONAPARTE : elle vécut dans l'éblouissement des chevauchées impériales ; elle vibre encore au souvenir d'ARCOLE et CASTIGLIONE (1796), de TRÉVISE et de RIVOLI (1797), des PYRAMIDES (1798), d'ABOUKIR (1799), de MARENGO et de MONTEBELLO (1800), d'AUSTERLITZ (1805), d'IÉNA (1806), d'EYLAU (1807), de FRIEDLAND où s'illustra le maréchal MORTIER, natif du Cateau (1807), de RATISBONNE et de WAGRAM (1809).

Lorsque Napoléon, en 1808, porte la

(8) Victor Derode. Histoire de Lille, t. III (1848), p. 179 sq.

guerre en Portugal, un sergent de voltigeurs, afin de sauver son colonel blessé, le charge sur son cheval et le dépose à l'ambulance. Atteint lui-même, il est obligé d'avouer qu'il n'est autre qu'une femme, Virginie GHESQUIÈRE, née à Deûlémont. Cet épisode du « Voltigeur sans moustaches », popularisé par la gravure, l'est aussi, chez nous, par la toponymie.

La défaite de Waterloo (1814) brisera, du même coup, le trône impérial et la suprématie



Louis SCHEPPERS  
Député du Bailliage de Lille, né en 1735

(Collection des portraits de M.M. les députés à l'Assemblée nationale, tenue à Versailles le 4 mai 1789)

française : elle rive au rocher de Sainte Hélène l'empereur de la veille et ouvre aux alliés le chemin de Paris. Bien qu'elle ait fusillé le général de Chartran (1816) et fait preuve de fidélité à Louis XVIII, bien qu'elle ait reçu avec enthousiasme les entrailles du Duc de Berry (1820), Lille refuse de donner asile au Comte d'Artois qui vient de percer sous Charles X ; elle arbore au sommet de son beffroi le drapeau tricolore ; mais son ardent patriotisme applaudit, l'année suivante, à nos succès militaires, à la conquête de l'Algérie qui doit brillamment inaugurer la reconstitution de notre empire colonial : les noms s'y peuvent lire encore : ORAN (1831), BONE (1831), CONSTANTINE

(1837), ALGER (1839), MAZAGRAN (1841), ISLY (1844). Le nom d'ANVERS, après cent vingt ans écoulés, fait encore écho à la vague d'enthousiasme qui salua la prise — immortalisée par une lithographie de Raffet — de cette citadelle occupée par les Hollandais (1832).

L'amour-propre national applaudissait, six ans plus tard (1838), à l'exploit de l'amiral BAUDIN dont la flotte, en réparation des dommages causés à nos colons, bombardait une ville du Mexique puis, en 1840, comme le rappelle une autre de nos rues, à l'ENTENTE CORDIALE, scellée avec l'Angleterre par un échange de visites entre Louis-Philippe et la reine Victoria.

La ferveur populaire allait, de même, exalter le nom de Lord RAGLAN dont le corps expéditionnaire, en 1854, appuierait le nôtre dans la mer Noire et bientôt s'inscrivirent sur nos murs les noms glorieux d'INKERMANN (1853) de MALAKOFF où se distingua le général BOSQUET, de l'ALMA et de SÉBASTOPOL (1855).

Sans être un grand homme de guerre, Napoléon III se réserve, en 1859, le commandement des troupes pour la campagne d'Italie : le peuple traduit sa gratitude en donnant aux rues le nom de ses principales victoires : MONTEBELLO, MAGENTA, SOLFÉRINO (1859).

Au maréchal VAILLANT, ministre de la Guerre lors de l'agrandissement de Lille en 1860, à Pierre LEGRAND, ministre de la Défense Nationale en 1870, à Henry KOLB, à la même date, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, sont consacrées trois de nos principales voies : elles évoquent l'action de ces hommes dans les conseils du Gouvernement.

Mais voici que le spectre de la guerre se dresse de nouveau sur la France : la Prusse, notre rivale depuis Sadowa, désireuse de réaliser à son profit l'unité allemande, envahit, en août 1870, l'Alsace et la Lorraine. Les hostilités se soldent, hélas ! par des défaites : les tragiques journées de MULHOUSE, COLMAR, TOUL, COULMIERS, la mort du général COLSON à Froeschwiller (6 août 1870) demeurent présentes à notre souvenir ainsi que trois grands

Lillois : le colonel DENFERT-ROCHÉREAU, héroïque défenseur de BELFORT, le lieutenant de vaisseau PARRAYON, tué à l'ennemi le 4 janvier 1871, le général FAIDHERBE, ce grand Lillois qui, à la tête de l'armée du Nord, reste inséparable des victoires de PONT-NOYELLES (3 décembre 1870), de BAPAUME (3 janvier 1871) et de sa courageuse mais malheureuse tentative de SAINT-QUENTIN (18 mai 1871).

La campagne se solda, le 18 mars, par une sanglante défaite : nous perdions nos provinces de l'Est, trois de nos boulevards rappellent l'ALSACE, la LORRAINE et STRASBOURG ; une rue garde la mémoire de THIERS, proclamé Président de la République et Libérateur du territoire.

En immortalisant, douze ans plus tard, les brillants succès de l'amiral COURBET, la campagne du TONKIN (1883) allait, à son tour, mettre à l'honneur, par les rues BOBILLOT et MEHL, deux sous-officiers nés à Lille et tombés pour la patrie (1885 et 1883). La guerre des Boers, en vue d'empêcher l'annexion britannique du TRANSVAAL, devait aussi nous faire adopter le nom d'un vaillant belge, le général DE WET (1902) et l'alliance franco-russe, en 1891, celui du port de CRONSTADT où fut brillamment reçue l'escadre du Nord et célébrée l'alliance conclue par le gouvernement RIBOT et le Tsar Alexandre III.

Mais voici que le ciel international, après une éclaircie de vingt-trois années, se trouble à nouveau. L'activité diplomatique, aux approches de 1914, s'avère fébrile : la tension franco-allemande s'exaspère ; elle va susciter, coup sur coup, deux guerres mondiales qui seront, après tout, deux épisodes d'un même drame.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche et de son épouse, dans la ville bosniaque de SERAJEVO, fait craindre, pour la ligne bleue des Vosges, une attaque brusquée de l'Allemagne. La France, le 2 août 1914, mobilise. La guerre, avec de lourds sacrifices et de cruelles alternatives, se prolonge durant quatre années. Elle se ferme sur une victoire chèrement gagnée. Sous le

signe des DÉFENSEURS de LILLE et des CHASSEURS de DRIANT, un hommage public est rendu aux combattants ; la reconnaissance de la ville se manifeste également en faveur du Président HOOVER qui, avant d'être Président des États-Unis, organisa, dans les régions envahies, le ravitaillement américain. En la personne de l'Anglaise Edith CAVEL, fusillée par l'ennemi sous prétexte d'espionnage et de la Lilloise Louise de BETTIGNIES, arrêtée pour le même motif et décédée en captivité, est mis en relief le courage des femmes qui jouèrent dans ce drame un rôle périlleux. En souvenir des patriotes fusillés en septembre 1915, cinq de nos rues portent les noms Eugène JACQUET, Ernest DECONINCK, Georges MAERTENS, Sylvère VERHULST et Léon TRULIN.

La France a, cette fois, gagné la bataille ; mais c'est pour en gagner une autre après une accalmie de vingt-deux ans. L'idée de revanche allait, en effet, pousser à une nouvelle invasion l'Allemagne vaincue. Après avoir signé, en septembre 1938, avec la France, l'Angleterre et l'Italie, les accords de Munich, le chancelier Hitler fait son entrée à Prague, rattache au Reich le territoire de Memel sur la Baltique et le couloir de Dantzig ; l'Italie annexe l'Albanie, l'invasion germano-soviétique de la Finlande et de la Pologne déclenche les hostilités. Le jour

est proche où la France, à nouveau, sera foulée par les bottes allemandes. Quatre années de durs combats, en marquant l'agonie de la troisième République, fauchent une autre génération en fleurs ; une hécatombe de martyrs ensanglante cette guerre pour la liberté qui s'est poursuivie de la Marne et de Verdun à Bir-Hakeim et au Vercors. Le vocabulaire lillois, jusqu'à ce jour, n'en a retenu que trois noms : celui du capitaine MICHEL, un officier anglais qui vint à Lille, en 1942, mettre sur pied, à la barbe des allemands, un réseau de renseignements et qui fut abattu, le 27 novembre 1943, boulevard de Belfort, par la Gestapo ; celui du maréchal LECLERC (de HAUTECLOQUE), le chef de l'armée du Tchad, le vainqueur de la Lybie, le commandant de la deuxième division blindée qui força les lignes allemandes à Avranches, courut à Paris, en chassa l'ennemi et libéra Strasbourg ; celui d'un Lillois, enfin, le général de GAULLE, le seul vivant dont le nom figure sur l'une de nos plaques de rue.

Ce long palmarès guerrier dont les citations cocardières se peuvent lire sur tant de nos voies publiques ne fait pas double emploi avec celui des cinquante hommes politiques en qui l'amour de l'action survécut à l'activité même et dont la chiquenaude a, depuis 1789, orienté le destin de notre peuple.

## V - Les remous de la politique

A la génération qui fut bercée, jadis, au récit des luttes de la Révolution française, nous devons toute une géographie locale. La tourmente de 1789, en nous laissant une rue du TIERS ÉTAT, ne nous a guère privés du sillage laissé par tant de figures politiques, acharnées à chercher la passagère ivresse du pouvoir. Les ministres NECKER et TURGOT, chargés des finances, coudoient MALESHERBES, le ministre d'État qui, devant la Convention, prit la défense de Louis XVI et périt, comme lui, sur l'échafaud (1794).

La rue des GIRONDINS, avec celles des

MONTAGNARDS et de la PLAINE, évoquent la droite, le centre et la gauche du célèbre parti composé surtout de députés méridionaux qui s'élevèrent contre les massacres de septembre et furent presque tous guillotins (1793).

Une place de choix est réservée, dans notre toponymie, à plusieurs conventionnels : MIRABEAU (1749-91), le puissant orateur de la Constituante, BOISSY d'ANGLAS (1756-1826), qui présidait l'Assemblée lors de l'émeute du 1<sup>er</sup> prairial (20 mai 1795) et devint pair de France sous la première Restauration (1814), FABRE d'ÉGLANTINE, auteur de la chanson

bien connue « *Il pleut, il pleut bergère* » et du calendrier républicain (1750-94), Camille DESMOULINS, qui publia plusieurs journaux révolutionnaires et son ami DANTON, l'organisateur de la Défense nationale, fougueux promoteur du Comité de Salut public dont l'âme était ROBESPIERRE, son ami personnel. A ces noms illustres, sont venus s'ajouter deux Lillois : le docteur DUHEM, qui vota la mort du roi et qui, devenu commissaire à l'armée du Nord, y déploya une activité de Jacobin, LESAGE-SENAULT (1760-1823), député du Nord, qui dirigea l'enquête sur la trahison de DUMOURIEZ et qui, réélu au Conseil des Cinq-Cents, y rappela les titres de LILLE à la reconnaissance nationale.

De cette époque et sur nos murs encore, se lisent, à côté du nom de MANUEL (1775-1827), qui marqua une vive opposition à la guerre d'Espagne (1823), celui d'Armand BARBÈS, surnommé le « Bayard de la Démocratie » et celui de Benjamin FRANKLIN, l'un des fondateurs de l'indépendance américaine.

Les politiciens de ce temps-là n'en étaient pas encore à enfermer le bonheur de leur pays dans une formule gouvernementale. Leurs successeurs du dix-neuvième siècle eurent l'intuition que la politique moderne n'est plus seulement ce que pensait MONTESQUIEU : « l'art d'établir entre les trois pouvoirs un harmonieux équilibre mais, aussi et surtout, le service du bien-être économique et du bonheur des masses ». Alors, en effet, sous un jour tout autre, s'affirment les problèmes à résoudre et les tendances de l'esprit public. C'est l'heure où, dans les rangs de l'opposition, par une singulière anomalie, se confondent, sous le même nom de « libéraux », les partisans de la tyrannie déchuë et les fils inconsolés de la grande Révolution. Afin de contenter la psychologie ouvrière, façonnée par le régime capitaliste, la Municipalité lilloise de 1860 mettra en vedette Charles FOURIER, chef de l'école phalans-térienne, puis un universitaire originaire de Lille, Jules BARNI, traducteur de KANT et fervent organisateur de la première Conférence internationale de la Paix (1867-68).

La fermentation des idées socialistes, vers le milieu du siècle, est assez profonde pour que souffle à travers la France un vent de fraternité : la tourbe des faubourgs dresse des barricades et provoque les Journées de juin. De cette époque troublée, surnagent, dans notre anthologie des chemins, Godefroy CAVAINAC, chef du parti démocratique sous Charles X et Louis-Philippe, le publiciste Armand CARREL, qui conspire avec Armand BARBÈS contre la Monarchie de Juillet, le savant ARAGO (1786-1853), membre du gouvernement provisoire, ministre de la Guerre et de la Marine, DUTILLEUL, dont la brasserie servit de théâtre au banquet réformiste de 1848 et qui prit l'initiative d'un des premiers essais coopératifs tentés en France : la « boucherie de l'humanité ». FEMY, chirurgien-oculiste lillois, qui personnifiait chez nous le parti républicain, fut, avec BIANCHI et Gustave TESTELIN, l'un des fondateurs d'un journal littéraire et politique « *le Barbier de Lille* », puis « *Messenger du Nord* » et devint Secrétaire général de Préfecture. Leur rôle, dans les événements de 1848, ne peut être séparé de celui du général NÉGRIER qui fut directeur des fortifications à Lille, à Paris et tomba, sur les barricades parisiennes du faubourg Saint-Antoine, pendant les Journées de juin sous les coups de feu des insurgés.

Voici donc la France à la croisée des chemins. Va-t-elle se laisser entraîner dans le courant du fleuve qui l'emporte vers les horizons nouveaux de la démocratie ? Certain climat obsidional, accentué par le sentiment de la défaite et par le patriotisme blessé, devait, au lendemain de la guerre de 1870, mûrir le ferment de révolte et provoquer, dans les milieux ouvriers de la Capitale, l'insurrection communarde, destinée à creuser le lit de la 3<sup>e</sup> République et rêvée par les illuminés de l'Internationale. Les théories socialistes d'avant 1848, en effet, ne suffisent plus ; les masses aspirent à l'âge d'or auquel elles croiront jusqu'à la fin des temps comme les enfants au petit Noël ou à Saint-Nicolas. Des formules nouvelles, avec les progrès de l'industrialisme, ont fait leur

apparition : l'internationalisme marxiste progresse lentement.

Plus que THIERS, qui attache son nom à la libération du territoire, plus que Léon GAMBETTA, qui fut membre du gouvernement de la Défense nationale et déploya, pour organiser la résistance, les efforts d'un patriotisme exalté, notre vocabulaire topographique garde la mémoire de plusieurs publicistes : de Gustave JONCQUET, socialiste, d'Eugène VERMERSCH, membre de la Commune et de son collègue, Édouard VAILLANT, du député Francis de PRESSENSÉ, apôtre de l'unité syndicale et socialiste, de Paul LAFARGUE, député de Lille et fondateur du Parti ouvrier français, du tribun Jean JAURÈS, dont

l'assassinat à Paris, le 31 juillet 1914, porta un coup fatal aux derniers tenants de la paix, de Clovis HUGUES, de Marcel SEMBAT, d'Enrico FERRI, du militant syndicaliste Jules GUESDE, député de Roubaix, de la révolutionnaire anarchiste Louise MICHEL qui suscita, lors de la fête du Travail (1<sup>er</sup> mai 1890), des bagarres entre ouvriers et policiers, d'Albert THOMAS qui, après avoir été ministre de l'Armement pendant la guerre de 1914-18, est devenu Directeur du Bureau International du Travail, de Francisco FERRER, apôtre de l'école rationaliste, de Jean MACÉ, fondateur de la Ligue de l'Enseignement et de Victor RENARD, ancien secrétaire de la Fédération du Textile Lillois (1864-1914).

## VI - Sur le plan social

Rien n'existait, à coup sûr, ni dans les Temps modernes ni, à plus forte raison, au Moyen-Age qui se puisse comparer au mouvement ouvrier d'aujourd'hui. Il y avait, certes, des illettrés, des malheureux, des déshérités ; peut-être ne se sentaient-ils pas conscients des intérêts communs, des aspirations convergentes ; mais, déjà, les plus fortunés, comme nous l'apprennent certains noms de rues, se penchaient sur la misère ou sur l'ignorance populaire.

Si la rue Saint Jean-Baptiste de la SALLE a, depuis peu, reporté nos concitoyens vers l'œuvre du fondateur de l'Institut des Frères et des Écoles normales, la place DÉLIOT, par exemple, nous reporte au XII<sup>e</sup> siècle où deux frères, Hubert et Pierre, pour deux cents petits pauvres, fondaient l'École des Grisons ; Jacques LOUCHART, en 1284, ne confia-t-il pas aux échevins de Lille le soin de servir à perpétuité une rente destinée au soulagement des malheureux ? Les rues Jean du SOLIER et GANTOIS n'évoquent-elles pas deux bourgeois de Lille qui ouvrirent, l'un, pour cinq malades pauvres, en septembre 1291, l'hôpital de la Trinité, l'autre, en novembre 1466, le refuge encore ouvert de nos jours à des vieillards sans fortune.

L'ancienne place GILLESSON, disparue devant les agrandissements de la cathédrale Notre-Dame de la Treille, n'était qu'un discret hommage au chanoine de la Collégiale qui, en 1508, achetait là plusieurs maisons par lui léguées au Chapitre Saint-Pierre ; la rue de L'A.B.C. marque l'emplacement des premières écoles dominicales où furent enseignés, dès 1584, les rudiments de la lecture et de l'écriture.

C'est encore le fondateur d'une école que commémore la rue BOILEUX ; c'est le créateur du MONT-de-PIÉTÉ (1607) — aujourd'hui CRÉDIT MUNICIPAL — qu'évoque la rue MASUREL ; c'est le geste d'un riche bourgeois de Lille, léguant tous ses biens aux pauvres de la ville (1644), que perpétue la rue Jean FREMAUX. Une loterie complète la donation testamentaire de Louis de CROIX (1600) en faveur de l'orphelinat des bleuets, fondé au XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé à cause de leur uniforme en drap bleu. Deux bourgeois, Jean STAPPAERT père et fils, en 1656, ouvrent, à l'angle des rues du Plat et de la Vignette, un refuge semblable pour de jeunes orphelines. Les revenus en sont triplés grâce aux générosités de la première directrice, Antoinette BOURIGNON, auteur de plusieurs ouvrages de mystique et de philo-

sophie (1670), grâce, également, aux libéralités de son Chef-proviseur, le seigneur de BRIGODE, administrateur de la Charité générale.

Non moins méritoire est le geste dont la cour BUSQUET et la rue des GRIMARETZ gardent la mémoire : Pierre BUSQUET, seigneur de Beauregard, fut un insigne bienfaiteur des pauvres (1702) ; Lotard Camart, prévôt de Lille et seigneur des Grimarez, ouvrit, en 1343, rue Basse, un hôpital pour les vagabonds d'une nuit. Dans ce Livre d'Or ne sont point omis ceux et celles qu'on a baptisés « les âmes en prison », c'est-à-dire les aveugles et les sourds-muets. La rue de l'abbé de l'ÉPÉE (1712-89) chante leur insigne bienfaiteur, comme les rues SAINT-GABRIEL et SAINT-FIRMIN redisent la reconnaissance du peuple de Saint-Maurice-des-Champs, d'une part aux frères de Saint-Gabriel pour leur pensionnat d'aveugles et de sourds-muets (1842), de l'autre, à son ancien curé, l'abbé Firmin MALFAIT (1810-74). N'ont été davantage oubliés ni les jeunes apprentis dont Hippolyte LAURENT fut le protecteur ni les vieux ménages en faveur desquels François BAES consacra sa fortune (1860).

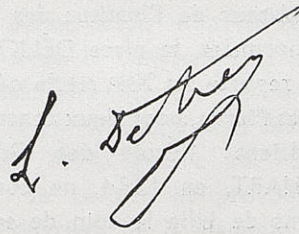
La rue FABRICY redit, en outre, les services rendus par ce lieutenant-colonel suisse (1793) qui fut, à Lille, pendant un quart de siècle, administrateur de la Charité générale ; les rues Louis CHRISTIAENS et LEQUEUX

rappellent ceux d'un instituteur du faubourg de Fives et d'un médecin-militaire devenu, à Wazemmes, en 1848, directeur d'un pensionnat, créateur et président du Club démocratique de cette commune. Avec les Hospices et le Bureau de Bienfaisance, LILLE s'est bien gardée d'être infidèle au souvenir de ses philanthropes : Adolphe WERQUIN, Barthélémy DELESPAUL, MEUREIN, Emile DESMET, Madame MARACCI (1901), BEAUCOURT-DECOURCELLE, Ernest MAYER, Pierre MARTEL, Charles de MUYSSAERT, fils d'un ancien maire, BERNOS, conseiller de préfecture.

Elle a témoigné la même gratitude envers Antoine BRASSEUR (1819-90), cet enfant trouvé qui fut, un jour, recueilli dans un « tour » de l'Hôpital général et qui légua, plus tard, au Palais des Beaux-Arts, sa précieuse collection de tableaux.

Deux médecins de notre ville, MORISSON et GODEFROY, se sont rendus populaires, l'un par ses bienfaits, l'autre par la part qu'il a prise, en qualité de conseiller municipal, à l'assainissement du quartier Saint-Sauveur. L'abbé Henri LESTIENNE, enfin, qui devait tomber glorieusement sur le champ de bataille d'Hébuterne (6 juillet 1915), n'avait-il pas créé, à Lille et dans la banlieue, l'œuvre des cités-jardins ?

(à suivre).



QUALITÉ, FRAICHEUR, BON GOUT...

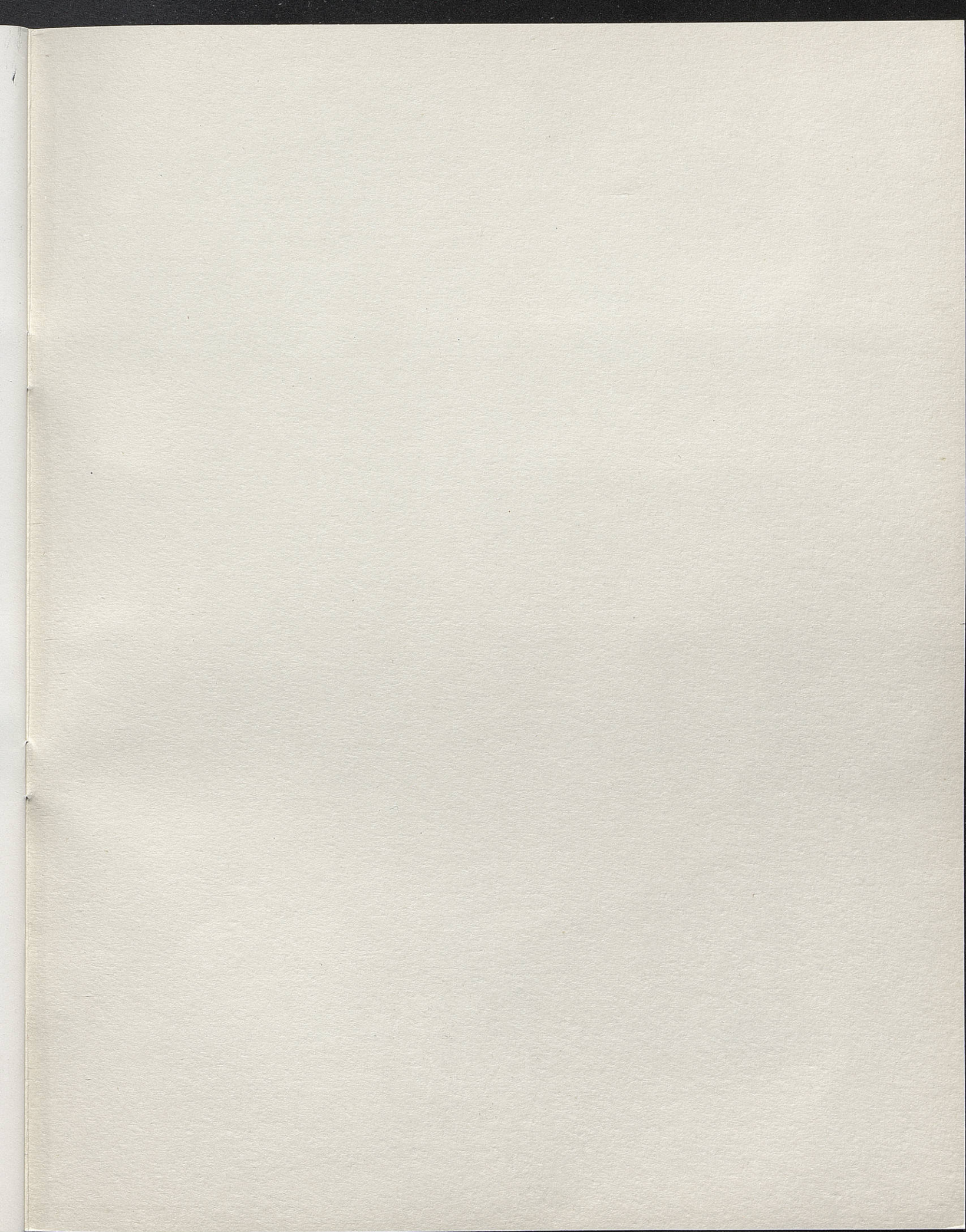
Telle est l'assurance que vous donne

**Spécialités de Gaufres fourrées  
Chocolats, Caramels**

**MEERT**

PÂTISSIER-CONFISEUR  
CHOCOLATIER-GLACIER

**27, Rue Esquermoise, 27  
LILLE** — Téléphone : 707.44







*Tout ce qui concerne  
l'habillement pour  
Hommes, Dames,  
Jeunes Gens et Enfants*

VÊTEMENTS  
**SIGRAND**

16, rue Neuve  
LILLE

ET C<sup>IE</sup>

VALENCIENNES  
DUNKERQUE - BERCK